

Appel à candidatures pour les Studios d'écriture nomades (S.E.N.D.A.), résidences d'auteur·rice·s en Drôme et en Ardèche

«J'avais besoin que ma réalité personnelle devienne de la littérature : c'est seulement en devenant de la littérature qu'elle deviendrait «vraie» et autre chose qu'une expérience individuelle.»

Annie Ernaux, Extrait de *Vers un je transpersonnel*

Le dispositif

Les Studios d'écriture nomades sont un dispositif de La Comédie de Valence imaginé par son directeur, Marc Lainé, et l'autrice Penda Diouf, membre de l'Ensemble artistique de La Comédie, à destination des auteur·rice·s dramatiques. Il permet à deux auteur·rice·s, d'être accueilli·e·s pour deux mois en résidence en Drôme ou en Ardèche, et de percevoir une bourse pour écrire un texte de théâtre. Il y a un appel tous les deux ans.

Les auteur·rice·s peuvent candidater en fonction de leur zone géographique, la première comprenant la France, la Belgique, la Suisse, le Luxembourg, et le Québec. La deuxième zone englobant les auteur·rice·s de langue française venant du reste du monde, l'objectif des S.E.N.D.A. étant également de soutenir des artistes ne bénéficiant pas toujours de réseaux solides de promotion des écritures.

Au cours de leur travail d'écriture, les auteur·rice·s ont la possibilité d'éprouver leur texte au plateau avec des acteur·rice·s de la région, avec les membres de l'Ensemble artistique, ou avec d'autres artistes, chorégraphes, scénographes, musicien·ne·s... en fonction de leurs besoins. Chaque appel à candidatures a une thématique spécifique, liée à la saison du CDN. Une invitation poétique lancée aux participant·e·s leur permet de trouver matière à réflexion, ouverture, inspiration pour appréhender leur projet.

Ce dispositif a pour objectif de :

- Aboutir à l'écriture d'un texte dramatique.
- Permettre à des auteur·rice·s une mise en pratique et une mise en dialogue avec d'autres artistes, de toutes les disciplines au cours du processus d'écriture.
- Permettre à des auteur·rice·s d'écrire au contact d'un territoire et de ses habitant·e·s et que cet ancrage régional puisse éventuellement nourrir le processus d'écriture.
- Favoriser notamment des premiers gestes d'écriture dramatique.

Le jury se réserve le droit de relancer l'appel à dossiers s'il y a un déficit de candidatures.

Conditions d'accueil

- Deux mois de résidence (possibilité de fragmentation en fonction des disponibilités : 4 x 2 semaines ou 2 x 1 mois).
- Prise en charge des hébergements, des repas et d'un aller-retour domicile/lieu de résidence et des trajets inhérents à la résidence (temps de rencontres, ateliers, restitution...).
- Allocation d'un montant de 3000 euros brut en droits d'auteur par mois, sur deux mois, pour chacun des auteur·rice·s en résidence.
- Prise en charge d'un accompagnement artistique et technique pendant la résidence dans la limite de 3000 euros TTC et mise à disposition ponctuelle d'un espace de travail pour les temps pratiques.

Le travail avec des acteur·rice·s se fera exclusivement avec des interprètes de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour les artistes d'autres disciplines, le choix se fera en dialogue avec le CDN.

→ Un temps de lecture sera organisé et financé à la fin de la période de résidence, dans le territoire sur lequel le texte aura été écrit. Les acteur·rice·s pour cette lecture seront proposés par La Comédie de Valence et seront des interprètes de la région. Ils seront un maximum de quatre, en fonction des besoins du texte.

→ Une micro-édition du texte à tirage limité sera envisagée dans le cadre d'une collection initiée par La Comédie de Valence, avec les Éditions de l'Appartement.

Appel à candidatures

Pour ces saisons 2024-26, deux auteur·rice·s seront accueilli·e·s en résidence, entre janvier et juin 2025 (restitution de la résidence avant fin juin 2025) et entre janvier et juin 2026 (restitution avant fin juin 2026), l'un·e dans une commune d'Ardèche et l'autre dans une commune de la Drôme, l'un·e venant de la zone explicitée ci-dessus comprenant la France, la Belgique, la Suisse, le Luxembourg, et le Québec, l'autre de la zone englobant le reste du monde. Cet appel est à destination des auteur·rice·s dont une des langues d'écriture est le français.

L'invitation poétique de cette saison est d'Annie Ernaux, sur son site Internet personnel: *«J'avais besoin que ma réalité personnelle devienne de la littérature: c'est seulement en devenant de la littérature qu'elle deviendrait «vraie» et autre chose qu'une expérience individuelle.»*

L'autofiction est un genre qui traversera la saison 25-26 de La Comédie. En vous inspirant de la citation d'Annie Ernaux, vous pourrez nourrir votre réflexion de certaines des questions suivantes pour imaginer un projet d'écriture:

Comment l'expérience individuelle peut intégrer le champ de la littérature?

Quelles frictions peuvent voir le jour entre la réalité et la fiction?

S'agit-il d'honorer, de rendre hommage à un vécu personnel ou au contraire de le mettre à distance et de s'en détacher?

Peut-on parler de trahison en figeant l'expérience d'un vécu et en le généralisant par le biais de l'écriture?

Est-il possible d'imaginer une éthique ou un consentement lorsque l'on cite des personnes réelles dans un livre?

Critères d'éligibilité

→ Auteur·rice édité·e ou non, émergent·e ou non.

→ Se libérer de ses activités professionnelles durant les différentes périodes du séjour prévues entre janvier et juin 2025 ou janvier et juin 2026.

→ Avoir pour désir d'explorer la thématique de la saison en s'inspirant si besoin et envie de la citation ci-dessus.

Critères de sélection

→ Qualité du projet d'écriture en résidence.

→ Imaginer le lien éventuel du projet avec le territoire et notamment la possibilité d'organiser des temps d'ateliers, de rencontres ou d'échanges avec des habitant·e·s ou des acteur·rice·s du territoire, au cours du processus d'écriture est un plus. Détailler le projet ou les envies le cas échéant.

→ Préciser avec des artistes de quelle(s) discipline(s) le projet d'écriture pourrait entrer en dialogue et quelle forme pourrait prendre ce dialogue.

→ Envoyer, pour celles et ceux qui le souhaitent, un texte (dramaturgique ou non) qui a été écrit précédemment (l'envoi n'est pas obligatoire, notamment pour les premiers gestes d'écriture).

Procédure de candidature et sélection

Les auteur·rice·s devront envoyer une lettre de candidature avec leur parcours, ainsi qu'un projet détaillé d'écriture et de résidence (trois pages maximum), avant le 31 mars 2024 au format PDF à l'adresse: studiosnomades@comediedevalence.com

Un jury composé de membres de l'Ensemble artistique, de membres de l'équipe de La Comédie, et d'acteur·rice·s du territoire se réunira fin juin pour choisir deux dossiers.

Les réponses seront données à partir du 2 juillet 2024.

Le planning de résidence, ainsi que les modalités d'accompagnement, seront ensuite définies entre les candidat·e·s sélectionné·e·s et La Comédie.